



Enghien-les-Bains, le 21 septembre 2017

Objet : Stage d'observation en milieu professionnel

A l'attention des parents d'élèves de 3^{ème}

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du parcours éducatif, les élèves de 3^{ème} effectueront un stage d'observation de 5 jours. Cette expérience a pour objectif de sensibiliser les élèves à l'environnement technologique, économique et professionnel en liaison avec les programmes d'enseignement, notamment dans le cadre de l'éducation à l'orientation.

Le stage doit impérativement se dérouler sur le temps scolaire et aura lieu du **Lundi 5 février au Vendredi 9 février 2018.**

Les élèves âgés de moins de quatorze ans peuvent être accueillis par les administrations, les établissements publics administratifs et les collectivités territoriales ; ils ne peuvent par contre pas effectuer de stage dans les établissements régis par le droit privé, sauf « dans les établissements où ne sont employés que les membres de la famille sous l'autorité soit du père, soit de la mère » (article L.4153-5 du code du travail).

Trouver les secteurs d'activités qui les intéressent et rechercher des entreprises susceptibles de les accueillir sollicitent l'initiative personnelle des jeunes ainsi que leur sens de l'autonomie. L'élève est bien évidemment entouré de l'équipe pédagogique et éducative, du BDI, d'intervenants extérieurs (le BIJ, Bureau Information Jeunesse d'Enghien), mais la recherche de stage reste une démarche personnelle. Les trois exemplaires de convention de stage ci-joints devront être remis dûment complétés et signés à Mme EYSCHEN avant le **vendredi 8 décembre 2017.**

Ce séjour en entreprise fera ensuite l'objet d'un rapport préparé et rédigé par l'élève à remettre en 2 exemplaires, au professeur principal avant le mercredi 4 avril 2018, dans lequel sera insérée la fiche d'évaluation ci-jointe ; puis suivra une présentation orale.

Nous vous prions de recevoir, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments dévoués.

Sandrine LEGRAND
Directrice du Collège